FORMATION PATHOLOGIES CANINES ET IMAGERIE

Durée de la formation : 2 jours, soit 15h00
Prérequis : -

Présentation :
Au cours de cette formation vous apprenez à lire et interpréter les techniques d'imagerie les plus courantes afin d'adapter votre travail de bien-être aux problématiques de chaque chien qui vous sera présenté.

L'étude des pathologies est un outil très important lors de vos séances de naturopathie, de relaxologie ou encore de soins énergétiques. En effet, vous apprenez les pathologies les plus courantes qui peuvent toucher les chiens, quels en sont les symptômes et comment les vétérinaires les traitent. Ainsi, vous serez à même de reconnaître les cas à traiter par la médecine vétérinaire lorsqu'ils se présenteront et qu'il faudra référer, vous serez aussi à même de comprendre l'étiologie des pathologies que vous rencontrerez et pourrez adapter votre travail en fonction de celles-ci.

Cette formation est vivement conseillée lorsque vous vous inscrivez en formation "Relaxologie Canine", "Magnétisme humain et animalier" ou encore « Remèdes naturels pour les chiens et les chevaux ».

Cette formation sera également très utile si vous travaillez dans le milieu canin quelle que soit votre profession : comportementaliste, éducateur, éleveur, soigneur, etc...

- **Objectifs de la formation**

La formation intitulée « Pathologies canines et imagerie » proposée par notre organisme s'adresse au public le plus large, toute personne souhaitant acquérir les connaissances en rapport aux pathologies du chien et à l'interprétation des imageries médicales vétérinaires, qu'elle soit dans un métier en lien ou simple particulier.
Le but de la formation est de former les stagiaires à la reconnaissance des pathologies canines et à l'interprétation des imagerie médicales en leur apportant toutes les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la bonne pratique de la discipline. Le but étant en sortant de la formation de savoir reconnaître les chiens qui nécessitent une visite vétérinaire et de savoir lire une image médicale à l'aide des comptes rendus vétérinaires afin de pouvoir adapter la conduite à tenir dans le cadre de séances de soins à but non thérapeutique par exemple.
L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances (prévue à l'article L.6313-1 du code du travail).

- Programme de la formation

Programme de 2 jours de stage, soit 15h00 de formation.

	Matin 9h-12h30	Après-midi 13h30-17h30
1er jour	• Imagerie médicale vétérinaire • Pathologies de l'appareil locomoteur	• Parasitologie • Maladies infectieuses • Pathologies uro-génitales
2ème jour	• Pathologies de l'appareil digestif • Pathologies de l'appareil uro-génital	• Pathologies cardiaques et pulmonaires • Pathologies dermatologiques et ophtalmiques • Notions de pharmacologie • Test de compréhension

POINTS COMMUNS À TOUTES NOS FORMATIONS

- **Moyens pédagogiques**

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
L'action de formation aura lieu au Centre Namasté, 233 Route de la Vallée 76 590 Torcy le Grand, elle est organisée pour un effectif de 8 stagiaires maximum.
Les cours seront dispensés par une équipe de professionnels en techniques holistiques animalière et humaine. Les diplômes, titres ou références des personnes chargées de la formation sont indiqués ci-dessous :

Hautbois Charlotte, ostéopathe animalier, juriste d'entreprise, interprète animalier, Magnétiseuse, Directrice du centre de formation.
Morice Nicolas, Comportementaliste canin, ostéopathe animalier.
Simon Laëtitia, préparatrice en pharmacie, conseillère en soins holistiques.
Chauche Cindy, Maître Reiki Usui, conseillère en fleurs de Bach, interprète animalier.
Casset Christine, Formatrice en développement relationnel, Psycho-praticienne spécialisée en EFT, interprète animalier.
Dietrich Sylvie, Comportementaliste canin agréée PDTE, naturopathe animalier, interprète animalier.

Ces personnes se répartissent les cours de pratique et de théorie détaillés dans le planning des formations.

- **Moyens techniques**

Les cours théoriques et pratiques auront lieu dans la salle de séminaire de l'établissement.
Les supports de cours théoriques seront donnés aux stagiaires à la suite du cours en format numérique.
En salle de séminaire, les cours seront donnés par nos enseignants à l'aide d'un support de cours type diaporama préparé par eux-mêmes diffusé via vidéoprojecteur.

- **Moyens d'encadrement**

Les stagiaires seront en continu encadrés par au moins un formateur qui leur donnera un cours.
Namasté dispose d'un contrat d'assurance couvrant ses activités auprès de Generali Assurances et il est demandé à chacun des stagiaires de présenter une attestation d'assurance responsabilité civile.

- **Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action de formation**

Il est demandé aux stagiaires dans le règlement de la formation, d'être présent au moins 90% du temps de la formation. C'est selon nous un minimum pour suivre de façon correcte la formation et en saisir toutes les connaissances essentielles.
Afin de s'assurer de l'assiduité des stagiaires, il y aura une feuille de présence à émarger à chaque jour de stage par les stagiaires.

- **Moyens d'appréciation des résultats de l'action de formation**

Les stagiaires seront évalués à l'écrit à la fin de la formation. Une moyenne de 10/20 est demandée aux stagiaires, si cette moyenne n'est pas atteinte, une épreuve de rattrapage sera organisée.
Les stagiaires ayant atteint la moyenne demandée recevront une attestation de réussite de la formation suivie.

- **Prérequis**

Les stagiaires doivent avoir le niveau de fin de scolarité obligatoire au minimum. Certains stages disposent d'autres prérequis précisés au cas par cas dans chacune des fiches descriptives des stages.

- **Validation des cursus**

Le centre Namasté propose de valider des cursus de formation.
Il s'agit d'un diplôme global et thématique qui est remis au stagiaire dès qu'il a suivi une liste de stages déterminée pour chacun des cursus. Chaque cursus est constitué d'une liste de stages imposés qui forment un tronc commun et d'une liste de stages au choix qui permettent au stagiaire de déterminer une à deux options obligatoires pour compléter le tronc commun.

Dès lors que le stagiaire a participé à la totalité de la liste des stages du tronc commun et des options qu'il a choisis, lui est remis le diplôme portant l'intitulé du cursus qu'il a choisi dans son contrat de formation.